



Prime COVID sur attestation employeur (Unédic)

Par mac83

Bonjour,

Est-ce que la prime Covid doit être renseignée sur l'attestation Unédic remise à la fin de mon contrat par mon employeur ?

J'ai contacté le service indemnisation de Pôle Emploi mais j'ai obtenu deux réponses différentes l'un dit que oui et m'informe que toutes les primes doivent être renseignées sur l'attestation employeur et l'autre prétend le contraire...

Si oui, y a-t-il un texte officiel à ce sujet que je puisse soumettre à mon employeur ?

Cordialement

Marie